

Balade historique et échange avec la population - Vevey

2024

Ville de Vevey (CH/VD)

mandant

Ville de Vevey, Service de l'urbanisme et de la mobilité

missions

Atelier participatif combinant une balade historique et un échange avec la population

référent

L. Tillmans, Cheffe de projets,
Ville de Vevey | Urbanisme et mobilité,
Tél. 021 925 35 42, leah.tillmans@vevey.ch

équipe

M. Fantoli, architecte-urbaniste
V. Gurtner, architecte-urbaniste
S. Süess, géographe-urbaniste
C. Leivel, architecte-urbaniste

partenaire

N. Meier, architecte du patrimoine

Présentation du développement historique de Vevey



Balade historique animée par N. Meier



Atelier participatif, travail par groupe



Parallèlement au mandat d'élaboration du Plan d'affectation communal du secteur de la Vieille Ville à Vevey, une démarche participative est prévue en plusieurs moments afin de sensibiliser les usager·ères aux qualités de ce périmètre et de s'assurer de la compréhension et de l'acceptabilité des dispositions réglementaires.

Après avoir convié le grand public à une séance d'information en phase de diagnostic, un atelier participatif comprenant une balade historique pour les habitant·es et usager·ères du secteur a été organisé. Avec la question centrale de cette rencontre : "Quelle évolution pour les Vieilles Villes ?", les objectifs suivants ont été poursuivis : sensibiliser la population sur les éléments existants caractéristiques à valoriser et le cadre légal, enrichir le diagnostic en mettant en commun les connaissances de chacun.

L'atelier a débuté par une présentation des enjeux du PA, suivi par une lecture du développement historique de la ville donnée par N. Meier, architecte du patrimoine. Ensuite, la balade historique a mené les participant·e·s à travers le cœur de la ville avec son tissu médiéval vers les parties plus récentes. Au travers d'arrêts thématiques sur le front du lac, dans les îlots urbains, vers les bâtiments emblématiques, les maisons de maîtres et les franges bâties des années '60-'70, les questions ont abordé les éléments caractéristiques à préserver, les transformations, leurs limites ainsi que les matériaux envisageables. De retour en salle, l'atelier s'est poursuivi par des discussions en groupe autour d'un plan. Les dessins et les synthèses des débats ont été ensuite présentés.

La deuxième étape de cette démarche participative consistera à inviter les propriétaires du secteur pour échanger sur les principes du plan d'affectation, notamment sur les aspects de matérialité et transformation.

Parcours de la balade historique

